

Bulletin de l'Etranger

UN CHANGEMENT AU JAPON.

A peine le nouveau cabinet a-t-il pris la direction des affaires que des nouvelles de Tokio font connaître qu'il est violemment attaqué. Cela ne saurait surprendre. Le conflit devait en effet être immédiat entre un ministre à tendance réactionnaire comme celui du comte Okuma et une opinion publique dont le rôle a singulièrement grandi depuis deux ans et que le dernier scandale naval a gravement surexcité.

On se souvient que le cabinet Saionji tombait, au début de septembre 1912, un mois après la disparition de ce grand souverain. Cette chute était causée par la démission du ministre de la guerre qui refusait de capituler sur la question de l'établissement permanent de deux divisions militaires en Corée, projet qui se trouvait en contradiction avec le programme d'économies que le souci de l'opinion publique imposait alors au président du conseil.

Le prince Katsoura, qui prenait ensuite la direction des affaires, malgré son prestige personnel, ne pouvait la conserver plus de quatre mois. Par sa politique d'attente et de transaction, il mécontentait à la fois le parti des anciens et le parti démocrate qui se liguait contre lui. L'exercice du pouvoir lui devenant impossible avec cette hostilité presque unanime du Parlement, il faisait prendre par le jeune mikado un édit suspendant la Diète pour cinq jours. On se rappelle sans doute que ce geste d'autorité provoqua des émeutes extrêmement violentes qui durèrent plusieurs jours et ne cessèrent qu'avec la démission du prince Katsoura.

L'amiral Yamamoto qui lui a succédé, aura eu, comme chef de gouvernement, une existence plus longue, puisque son ministère aura duré plus d'un an, mais les circonstances dans lesquelles il tomba récemment sont plus graves encore, et lui aussi a dû disparaître sous la poussée irrésistible de l'opinion publique. On sait que le scandale naval, les violentes manifestations populaires, le refus, par le Parlement de voter le budget de la marine décident plus qu'une crise passagère, une situation profondément troublée et dans le Parlement et dans le pays.

Ce rappel des événements était nécessaire pour que l'on comprenne toute l'importance de ce qui se passe actuellement au Japon, le caractère général de l'agitation, le manque d'assiette du pouvoir. Il s'agit en effet bien moins de conflits de partis et de compétitions de clans féodaux d'autrefois comme naguère encore, que d'un mouvement vers une transformation radicale dans le mode de gouvernement.

Jusqu'à ces derniers temps, la part de l'opinion dans les affaires du pays était minime. Les ministres n'étaient et ne sont encore responsables que devant le souverain. Durant le précédent règne, grâce au prestige de Mutsu Hito, prestige qui avait conservé un caractère sacré, ce principe n'avait reçu aucune atteinte. Depuis la mort du grand empereur, la politique gouvernementale ne bénéficie plus du respect quasi religieux dont le mikado était entouré. Le peuple critique, aujourd'hui, les actes ministériels avec d'autant plus de vivacité qu'il est écrasé d'impôts et que le récent scandale — des compromissions de certains fonctionnaires de la marine avec des fournisseurs allemands — a profondément blessé, en lui, l'orgueil national dans lequel il trouvait jusqu'à présent une compensation à ses privations et à ses épreuves.

Le comte Okuma est dans une situation difficile, la plus embrouillée qu'il ait connue dans sa vie ministérielle, et c'est un vieillard de soixante-dix-sept ans! Il est entre deux feux: l'opposition d'un Parlement très divisé, où il ne peut compter que sur deux groupes et la défiance de cette opinion publique dont la puissance commence à se faire sentir et qui ne paraît pas devoir être un appui pour lui. L'opinion en effet commence à se lasser de ces compétitions ministérielles qui perpétuent, dans le Japon nouveau, les luttes plusieurs fois séculaires des grands clans historiques. Elle se sent peu à peu étrangère à la fortune des clans Stasuma ou Choshu ou autres et les problèmes vils de l'Etat lui semblent de plus en plus séparés de la suprématie de

l'un quelconque de ces féodaux d'Extrême-Orient. Ainsi le Japon moderne ne se montre pas enclin à s'intéresser à la fortune du clan Hizen dont le nouveau premier ministre est le chef.

L'avenir parlementaire du cabinet Okuma ne peut être prédit. Les clans Choshu et Satsuma, dans la longue pratique du pouvoir depuis quarante ans, ont essayé dans la haute administration et les grands postes. Seront-ils contraires au nouveau chef de gouvernement? Y aura-t-il avec eux des gouvernements? Cette situation sera de grande influence sur l'existence du ministère actuel. Ces tractations secrètes nous échappent. Nous savons seulement que le comte Okuma est homme d'esprit et d'habileté et qu'il en est à son troisième ministère.

Ce qu'on peut seulement percevoir à distance, c'est la manifestation d'un esprit nouveau que les récents troubles de Tokio, reproduisant ceux qui avaient inquiété le ministère Katsoura, ont de nouveau affirmé. Cette évolution de la mentalité japonaise est le grand fait qui ressort de la crise dont on ne peut encore prévoir l'issue.

Quelques Croquis Electoraux

L'ELU CAILLAUX.

M. Piot, collaborateur de "l'Œuvre", s'était présenté dans la Sarthe pour combattre la candidature de M. Caillaux. Il publie, dans la revue que dirige M. Téry, quelques impressions de tournée électorale. Cela ne manque pas de pittoresque:

Nos lecteurs se souviennent qu'une de nos affiches reproduisait l'article de Calmette avec la fameuse phrase: "J'ai écrasé l'impôt sur le revenu en ayant l'air de le défendre." Un de mes amis, qui habite la Sarthe, me dit après l'avoir lu: "Surtout gardez-vous bien d'afficher cela! — Pourquoi donc? — Parce qu'il n'y a pas meilleur cloge de Caillaux. — Vous trouvez? — Non, moi, je ne trouve pas, mais les "pésans" ne raisonnent pas comme nous. Ils penseront: "Comment! M. Caillaux a fait semblant de défendre l'impôt sur le revenu et il l'a écrasé? Mais alors, il les a tous roulés, une fois de plus! Ah! c'est un malin que notre député!" Sa duplicité même deviendra pour eux une raison de l'estimer davantage.

Sans compter que la réforme fiscale les inquiète et que Caillaux s'en teint prudemment là-dessus à des déclarations diffusées. Quand on le presse, il a le front de répondre: "L'impôt sur le revenu, mes amis, c'est tout bonnement la suppression de votre feuille de contributions!" Mais l'opposition est tout de même trop grosse pour dissiper toutes les inquiétudes. Si vous venez dire aux paysans qu'au fond le véritable dessein de "Monsieur Kaya", c'est d'écraser l'impôt sur le revenu, ils lui seront aussi reconnaissants de son intention qu'ils sont charmés de son hypocrisie.

Ainsi, du reste, Caillaux connaît à merveille cette mentalité paysanne, et il l'exploite avec une grossièreté, mais saine adresse. Il faut l'avoir vu évoluer au milieu de ses électeurs pour concevoir précisément ce qu'est le politicien du présent régime. A Paris et à Marnes, Caillaux tient deux rôles très différents, dont il ne perd pas son temps à effacer les contradictions. A Paris, Caillaux est le chef du parti radical-socialiste unifié; mais, dans sa circonscription, Caillaux n'est plus qu'un simple "républicain", de nuance indéfinie.

Au cabinet du Tronchet, devant cinquante paysans, je lui demandai: "Mais, vous êtes bien le président du comité radical-socialiste?" Il me fait signe que non. "Comment non?" "Contrairement de s'expliquer, il lâche du lest: "Comité radical, soit mais pas radical-socialiste... Socialiste, jamais!" De même à Paris, Caillaux mange du curé avec Doumergue; mais à Marnes, il le nourrit. "Vous avez vu, dit d'Estournelles aux paysans de Seceaux-Huisne, vous avez vu comme M. Caillaux serre la main à M. le curé."

Nous avons vu aussi comme la cornette des religieuses pointe discrètement au détour d'une phrase dans l'étonnante lettre des conseillers fépatois: "Si l'hiver prochain dans cet hôpital depuis les chambres des sœurs jusqu'aux promenoirs, il règne une chaleur douce, c'est encore à M. Caillaux que nous le devons..." Lui, anticlérical? Quelle plaisanterie! C'est lui qui fait reconstruire le clocher du village;

c'est lui qui chauffe les bonnes sœurs à la vapeur!

En fin de compte, est-ce que tout le monde, citadins ou villageois, fonctionnaires ou commerçants, clercs ou laïcs, est-ce que tout le monde ne jouit pas de cette même "chaleur douce" que répand sur toute la circonscription le rayonnement de sa gloire? Qu'est-ce qu'ils ont donc à nous raconter, ces gens de Paris? Et pourquoi viennent-ils nous déranger chez nous?

Quand nous essayâmes d'exposer à Seceaux sur Huisne les griefs de la France contre Caillaux, toute la réplique du sénateur d'Estournelles de Constant tint dans cette phrase d'apparence innocente: "Ce sont des journalistes qui viennent de Paris en automobile!"

Thème d'un réquisitoire qu'il a développé en trois points:

1. Journalistes, et le journaliste est mal vu dans la Sarthe depuis que Calmette a fait le "malheur" de Mme Caillaux, — car c'est ainsi que l'on présente, compendieusement, l'assassinat de Calmette;

2. De Paris. "Ce sont des Parisiens, qui viennent nous faire la leçon à nous autres paysans c'est d'Estournelles qui parle, parce que nous sommes trop bêtes pour comprendre tout seuls ce qui se passe."

3. En automobile. Autrement dit: "Ce sont des chauffeurs, de ces terribles chauffeurs qui se ruent vertigineusement sur nos routes, écrasant vos poules et vos bestiaux."

Ça, ce fut peut-être l'objection décisive, qui emporta tout. Elle se traduisit, immédiatement dans l'auditoire par le cri: "Enlevez-les! A bas les Parisiens!" Cela fait rire, c'est drôle; mais c'est moins comique pourtant quand on songe que M. Caillaux est le mari de la femme qui a assassiné M. Calmette pour éviter un scandale, dans lequel lui-même ou elle-même (on n'a jamais su au juste) devait être largement élaboussé. C'est affreux d'un cadavre et sur une tombe que M. Caillaux a fait sa campagne électorale.

LES TRIBUNAUX

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS.

Union Trust Co. et als. vs. Bayou Sara Lumber Co. Ltd., pétition de recouvrement de A. E. Guillet, la réclamation de A. E. Guillet, est acceptée.

Charles T. Dunbar vs. Kenner Electric Railway Co. et als., décret rendu et approuvé et confirmant l'infonction.

Union Trust Co. et als. vs. Bayou Sara Lumber Co. Ltd., pétition de la Berlin Machine Works, intervenant, pour la possession de certaines machines vendues à la compagnie demanderesse, et pour le recouvrement du montant de la vente de ces machines.

New York Trust Co. vs. New Orleans, Texas and Mexico R. R. Co., pétition d'intervention de la "Dickerson Car Wheel Company", approuvée pour le recouvrement de \$5,216.41, valeur de marchandises vendues à la compagnie défenderesse.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Inventaires. Succession de Frank Taylor \$1,701.73.

Succession de L. C. Roekenbach, \$20.

Comptes présentés. Premier compte annuel du curateur Stephen Springer, Jr.; actif, \$602.90; passif, \$81.06.

Compte final d'administrateur dans la succession de Mme S. Johnson; rentrées, \$146.70; débours, \$146.70.

Testament Prouvé. Bernard Pujos, laisse aux Petites Sœurs des Pauvres, rue Prytanée, \$200; à l'Hôpital de la Charité, \$200. Il laisse le reste de ses biens à Jean M. Monlaur.

Successions. Les héritiers ont été mis en possession dans les successions suivantes:

Succession de N. H. Kent; de Geo. W. Mann; de Mme Jos. Simon; de Mme J. Donaldson et al.; de W. E. Rockwell; de W. D. Davenport.

Succession de Charles Tivert vs. Eugène Joseph et Albert L. Stewart in solidum, décret confirmé.

Henry L. Heyman vs. Y. R. Le Monnier, décret confirmé.

Mathilda Murphy Tucker vs. Poydras Benevolent Association, nouvelle audition de cause refusée.

S. Di Crispino vs. C. Buccolo, décret pour le demandeur, \$1,750.

COUR D'APPEL. Charles Tivert vs. Eugène Joseph et Albert L. Stewart in solidum, décret confirmé.

PREMIERE COUR DE CITE.

Nouveaux Procès.

Horace H. Newman vs. J. Guasetta & Bro., réclamation, \$61.01. A. Patoma & Son vs. Morgan's Louisiana and Texas Railroad and Steamship Company, réclamation, \$100.

Meyer Bros. vs. Streetley & Chadick, et als., réclamation \$24.50.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Mme George Fiegenschue à Homeseekers Building and Loan Association, lot, Howard, Erato, Thalia et Freret, \$800. — Legier. Acquéreur au vendeur, la même propriétaire, \$800. — Legier.

Haer yWhittinger à Edward De Boer, intérêt dans le lot Carrollton, Banks, Baudin et Solomon, \$2,250. — Legier.

Antonio Capritto à Daniel H. Banderet, bail de la propriété No. 527 S. Telemachus, et le rez-de-chaussée, No. 539 rue Telemachus pour un an à \$20 par mois.

German-American Homestead à Dixie Homestead Association, 2 lots, Rousselin, Genois, Aubrey et O'Reilly, \$700. — Beary.

Frederick Henrich et als. à Homeseekers Building and Loan Association, portion, Bourbon, Touro, Derbyngy et Roman, \$900. — Legier.

John P. Clavin à Homeseekers Building and Loan Association, portion, Prieur, Touro, Bourbon et Roman, \$300. — Legier.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, et un lot, Bourbon, Touro, Derbyngy et Roman, \$900. — Legier.

Mme John J. Vath à Homeseekers Building and Loan Association, lot, Dauphine, Touro, Royal, Keplene et Bourbon, \$1,500. — Legier.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1,500. — Legier.

Louise Ed Valloft à Mme Chas. W. Witham, 7 lots, Alvar, Industry, Agriculture et Bartholomew, \$100. — Montgomery.

La ville de la Nouvelle-Orléans à Mlle C. A. Spear, lot, Louisa, Grant, Clouet et Miro, \$15.95. Rachat pour taxes de 1911.

La ville de la Nouvelle-Orléans à Mme Océile Levenberg, lot, Felicia, Tomblon, Clouet et Clairborne, \$1,600. — Legier.

Edgewood Improvement Association à James L. Huisson, 10 lots, Franklin, Lotus, Gladiola et Jonquil, \$400. — Schneidau.

Mme Frank Chappuis et al. à Salvadoro Libertio, lot, Marigny, Bejour, Mandeville et Roman, \$700. — Legier.

Frank A. Seguy à Security Building and Loan Association, portion, Washington, Tolédano, Broad, Quatrième et Dorgenois, \$1,100. — Zengel.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1,100. — Zengel.

Frank W. Matthews à Peter J. Cherry, lot, Belleville, Newton, Elmire et Homer, \$24.78. — Hennessey.

Mme Wm. R. Lawrence à Mme Jos. Worley, intérêt dans le lot Pélican, Olivier, Delaronde et Vallette, \$1,000.

L. E. Konrad à Peter J. Cherry, lot, Elmira, Newton, Belleville et Homer, \$100. — Hennessey.

Josiah S. Tooley à Mlle Barbara Schoppel, 2 lots, Général Taylor, Delachaise, S. Prieur et Roman, \$2,250. — Maloney.

Succession de Dr. St-Marc Fortier à Peter Copland, portion, St-Charles, Cadiz, Carondelet et Valence, \$15,150. — Soniat.

Mme Stephen C. Coulon à Mlle Caroline Ferrer, portion, Valence, Baronne, Boedeux et Dryades, \$5,000. — Rouen.

Succession d'Alexander S. Swanson à Arthur J. McCaulley, portion, Constance, Joseph, Lauriel et Octavia, \$1,310. — Wenck.

Carrollton Land Co., Ltd., à Mme G. Emile Reimann, 2 lots, Euterpe, Rondon, Lopez et Polymnia, \$560. — Droyoux.

Mme Mary C. Brundage à J. Price Hudson, bail de la propriété No. 1724 Soniat, entre Dryades et S. Remparts pour un an à \$60 par mois.

Mme John Garrity à Richard E. Laughlin, lot, Napoléon, Clara, Magnolia et Berlin, \$4,000. — Weil.

Richard E. Laughlin à Mme John Garrity, lot, Sycamore, Leonidas, Mobile et Joliet, \$1,300. — Weil.

John Jos. Bernard et als. à Mme Xavier Bernard, lot, Maple, Burthe, Hillary et Cherokee, \$3,001. — Henriques.

William P. Barrera à Rosa C. Sattler et épouse, 2 lots, Carrollton, Jeannette, Short et Poplar. — Ellis.

Une Idée Pratique

Pour le maintien et la propagation de la langue française en Louisiane.

La langue française a toujours été et reste plus que jamais le plus merveilleux et le plus puissant instrument de civilisation des temps modernes.

Elle doit à sa clarté, à sa précision d'être la langue de la diplomatie. Elle a emprunté au latin d'admirables formules, qui traduisent la pensée avec une vigueur et une concision surprenantes, formules, dont on ne trouve les équivalents dans aucune autre langue.

Elle a aussi le précieux privilège d'être la langue préférée des femmes, parce qu'elle leur permet d'exprimer avec une extrême facilité, sans aucun effort intellectuel pénible, les nuances les plus délicates de leurs sentiments les plus intimes.

Toutes les nations ont produit des hommes de génie, dont les chefs-d'œuvre se transmettent d'âge en âge, de générations en générations.

Les Grecs ont eu Homère, Eschyle, Euripide; Les Latins, Virgile, Horace, Cicéron; L'Italie, Dante, le Tasse; L'Espagne, Cervantes; L'Angleterre, Shakespeare, Milton;

L'Allemagne, Goethe; La France, Racine, Corneille, Molière; Les Etats-Unis, Longfellow.

Mais aucune de ces langues n'a atteint, à un si haut degré que la langue française, la grâce, l'élegance, la perfection de la forme. Dans l'univers entier, ceux auxquels il a été donné une haute culture intellectuelle, s'efforcent d'acquiescer une connaissance approfondie de la langue française.

Les hommes de lettres et les philosophes de tous les pays cherchent des inspirations dans les innombrables chefs-d'œuvre de nos écrivains et de nos penseurs.

Les poètes y trouvent l'harmonie, le lyrisme et les douces consonances des Grecs et des Latins. C'est surtout dans nos livres que les humoristes rencontrent la verve alerte, la raillerie fine et délicate, l'esprit attique, à l'expression desquels la merveilleuse souplesse de notre langue se prête admirablement.

Quant à nous Français et Louisianais nous avons contracté envers la civilisation l'imprescriptible obligation de travail à la propagation de notre belle langue. Ne pas remplir, dans toute sa plénitude, cet impérieux devoir serait une déchéance.

S'inspirant de ces idées la nouvelle administration de l'Abéille, afin d'encourager la jeune génération, de 15 à 25 ans, à écrire le Français recevra des essais d'articles de ceux et de celles qui auront le désir de lui en envoyer, et dont ils auront choisi eux-mêmes les sujets.

Les articles seront signés d'un pseudonyme. En nous les envoyant, les auteurs devront nous donner leurs noms et adresses. Les articles qui offriront suffisamment d'intérêt pour être publiés paraîtront dans le numéro du dimanche sous le pseudonyme de l'auteur.

Après avoir subi les corrections que la rédaction de l'Abéille jugera nécessaire, ils seront reproduits une seconde fois. Un comité composé de trois membres, dont deux n'appartenant pas à la rédaction de l'Abéille, décernera un prix d'une valeur élevée au meilleur article écrit dans une période d'une année. Si le mérite des articles reçus le justifie, à l'expiration des six premiers mois, un prix sera accordé au meilleur article.

Ce prix semestriel sera moins important que le prix annuel. L'article qui aura obtenu le prix semestriel participera au concours du prix annuel.

L'administration de l'Abéille se réserve le privilège, quand elle croira devoir en user de l'admettre au concours que les candidats qui auront envoyé plusieurs articles chaque mois, autant que possible, un article par semaine, pendant le cours d'un semestre ou d'une année.

Les candidats peuvent nous envoyer leurs articles en toute sécurité: nous ne ferons connaître que leurs pseudonymes. Quant à leurs noms, nous ne les publierons qu'après en avoir obtenu l'autorisation préalable.

Un prix spécial sera décerné à l'auteur des meilleurs articles, écrits sur l'Exposition des Idées de la Nouvelle-Orléans.

Un article par semaine envoyé à l'Abéille, jusqu'au jour de l'ouverture de l'exposition, donnera droit au concours.

Les articles devront être écrits très lisiblement, sur le recto seulement, d'une feuille de papier géométrique et ne pourront dépasser une colonne du journal, environ 1,000 mots.

Les prix seront fixés d'après le d'or, montres en or, ou leur valeur littéraire des articles ré-évaluant en argent, au choix du jury, et consisteront en médailles gagnant.

CITIZENS' BANK AND TRUST COMPANY DE LA LOUISIANE

Successeur de la Banque des Citoyens. Etablie en 1833. No. 620 RUE GRAVIER.

Toujours prudente et conservatrice dans toutes les affaires de banque. Le Département des Escomptes, Accepte des Versements aux taux de 3 à 12 pour cent d'intérêt. \$1.00 OUVRE UN COMPTE. Nous sollicitons votre clientèle.

CHARLES J. THEARD, Président. H. C. GRENIER, Caissier. GUS PITOT, Directeur du Département des Escomptes. CETTE BANQUE EST DEPOSITAIRE DE LA COMMISSION DE LA DETTE DE LA VILLE.

VOUS PAPIERS DE VALEUR (SECURITES, CONTRATS, LIVRES DE BANQUE)

OÙ SONT-ILS?

Pour une location annuelle minime vous pourrez garantir ceux-ci contre l'incendie et le vol dans nos caissons, qui sont gardés jour et nuit.

Whitney-Central Banks

RUES ST. CHARLES ET GRAVIER.

BULLETIN DE LA TEMPERATURE.

Observations prises à 8 heures du soir. Nouvelle-Orléans, SAMEDI, 16 Juin 1914.

Table with columns: STATIONS, Lapsus élevée, Lapsus basse, Préc., Temps. Rows include Atlanta, Birmingham, Boston, Buffalo, Chicago, Cincinnati, Denver, Duluth, Fort Worth, Indianapolis, Jacksonville, Kansas City, Los Angeles, Louisville, NEW ORLEANS, New York, Pittsburg, St. Louis, San Francisco, Seattle, Winipeg.

TEMPERATURE.

La température d'hier à la Nouvelle-Orléans, suivant le thermographe du bureau météorologique des Etats-Unis, sur le toit de la Douane, était comme suit:

Table with columns: Heure, Température. Rows for 7 a. m., 9 a. m., 11 a. m.

Le tableau suivant donne le temps pour la journée du 16 mai 1914, à la Nouvelle-Orléans:

Table with columns: Heure, Température, Vent, Pluie, Temps. Rows for 7 a. m., 7 p. m.

Température et précipitation de l'eau.

Voici les chiffres correspondants pour les trois dernières années de la température et de la précipitation des eaux:

Table with columns: Température maximum, Température minimum, Température moyenne, Précipitation. Rows for 1913, 1912, 1911, 1910.

Température et précipitation.

Température et précipitation à la Nouvelle-Orléans, et différences depuis le 1er janvier, comparés avec les moyennes générales:

Table with columns: Température normale de la journée, En moins pour la journée, En plus depuis le 1er du mois, En moins depuis le 1er janvier, Précipitation normale de la journée, En moins pour la journée, En plus depuis le 1er du mois, En moins depuis le 1er janvier.

NOUVELLE ORLEANS ET LES ENVIRONS — Dimanche, beau: vents de l'est doux et modérés.

BULLETIN FLUVIAL

Nouvelle-Orléans, SAMEDI, 16 Juin 1914.

Fourni par le Bureau Météorologique de la Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis. L'étiage à 8 heures du matin:

Table with columns: RIVIERES ET STATIONS, Pleine hauteur à la rive, Ligne de danger, Hauteur, Change-ments dans 24 heures. Rows include Fleuve Mississippi, St. Paul, Davenport, St. Louis, Memphis, Helena, Arkansas City, Vicksburg, Natchez, Baton Rouge, Donaldsonville, Nouvelle-Orléans, Rivière Atchafalaya, Natchez, Morgan City, Rivière Missouri, Omaha, Kansas City, Rivière Cumberland, Nashville, Rivière Ohio, Pittsburg, Parkersburg, Cincinnati, Louisville, Evansville, Cairo, Rivière Tennessee, Chattanooga, Rivière Arkansas, Fort Smith, Little Rock, Rivière Rouge, Arthur City, Fulton, Shreveport, Alexandria, Rivière Ouachita, Camden, Monroe, Crue — Basse.